

Délibération du comité syndical Séance du 23 septembre 2026

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé	
352036 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	40
Présents :	22
Absents :	18
Quorum :	21
Votants	22
Réception par le Préfet	
Publication	

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Départemental d'Energie 35, dûment convoqué le dix-sept septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Olivier DEHAESE, Président du SDE35, en présence de :

Présents : Olivier DEHAESE, Président ; Marc CHRISTIE, Laurence DUFFAUD, Charlotte FAILLÉ, Aurore GELY-PERNOT, Loeiz RAPINEL, Vice-Président-es ; André DAVY, Philippe MEHOUS, membres du Bureau ; Denis CHEVALIER, Claire MABILLE, Pierre-Yves SAGET, David VEILLAX, Patrice VIVIEN, délégué-e-s titulaires.

Présents en visioconférence : Christophe MARTINS, Thierry RESTIF, Vice-Présidents ; Nathalie GODEFROY (jusqu'au point 7), Pierre-Yves REBOUX (jusqu'au point 3), Eric VALLET, membres du Bureau ; Hervé BAUDOUIN, Sébastien BOUDET (jusqu'au point 6), Maud DESMAS, Sébastien GIRARD (à partir du point 4, jusqu'au point 13), Michel JEULAND, Antoine LE FRÊCHE (jusqu'au point 7), Soazig ROUILLARD, Amel TEBESSI (à partir du point 3), Priscilla VALLÉE (jusqu'au point 9), Donatien WATREMEZ, délégué-es titulaires.

Absents ou excusés : Patrice DEPEIGE, Tony LUCO, membres du Bureau ; David BUISSET, Sébastien COLLET, Gilbert FESSELIER, Didier GOLLANDEAU, Daniel LEBOIS, David LEBOUVIER, Jean-Marc LÉVÊQUE, Gaëlle ROUGIER, Didier SINANIAN, Bruno VINCENT, délégué-e-s titulaires.

Secrétaire de séance : Loeiz RAPINEL

Le quorum est atteint, 22 membres sur les 40 membres en exercice étant présents, le comité peut délibérer valablement.

Délibération n°20260923_COM_14 – Finances – Décision modificative n°3/2026

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3/2026 qui porte d'une part sur l'inscription de nouvelles opérations sous mandat à réaliser pour le compte des collectivités sous maîtrise d'ouvrage du SDE35, et d'autre part la régularisation de certaines écritures en section d'investissement et de fonctionnement. Il s'agit notamment des :

- Effacements réseaux hors compétence (Eclairage Public et Télécom)
- Opérations comptables (intégration d'études et amortissements)
- Opération SERENE (avenant Maxent)

➤ Fonctionnement

Libellé Sens	Chapitre par nature	Libellé Chapitre par nature	Objet	Total
Dépense	023	Virement à la section d'investissement	Ecritures comptables (amortissements)	-500 000,00 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Ecritures comptables (amortissements)	500 000,00 €
Total Dépense				0,00 €

➤ Investissement

Libellé Sens	Chapitre par nature	Libellé Chapitre par nature	Objet	Total
Dépense	041	Opérations patrimoniales	Effacements des réseaux	0,00 €
	23	Immobilisations en cours	Effacements des réseaux	-254 590,35 €
			Opérations SERENE	-289 978,00 €
	4581	Opérations sous mandat	Effacements des réseaux	241 134,15 €
	4582	Opérations sous mandat	Opérations SERENE	289 978,00 €
			Effacements des réseaux	13 456,20 €
Total Dépense				0,00 €
Recette	021	Virement de la section de fonctionnement	Ecritures comptables (amortissements)	-500 000,00 €
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Ecritures comptables (amortissements)	500 000,00 €
	13	Subventions d'investissement	Effacements des réseaux	-241 134,15 €
			Opérations SERENE	-289 978,00 €
	4582	Opérations sous mandat	Effacements des réseaux	241 134,15 €
			Opérations SERENE	289 978,00 €
Total Recette				0,00 €

Pour extrait conforme,

Le Président,
Olivier DEHAESE

